

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE VAL GUIERS



### PROCES-VERBAL

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JUILLET 2025 A 18H30

**13 présent(e)s** : Mesdames et Messieurs les Administrateurs : ARGOUD Yves, BARBOTIN Sonia, BAZIN Janine, BOURBON Marie-Christine, CHAPUIS Agnès, COUDURIER Françoise, FERRARI Myriam, GAUTIN Catherine, HENAUX Raymond, JOURDAN Véronique, PARAVY Jean-Claude, REGALLET Paul, THIERY Ghislaine.

**02 pouvoirs** : Mme BALITRAND Anne à M. PARAVY Jean-Claude, Mme YACONO Céline à Mme FERRARI Myriam.

**11 absent(e)s** : ANDRE Valérie, CAGNIN Georges, CEVOZ-MAMI Christian, MARTIN François, MARTIN Marie-Ange, MASSIT Emilie, PERSON Philippe, REVEL Luc, SEVA Jacqueline, VERRIER Muriel, WALLE Olivier.

Votants 15 – Majorité absolue 8 ;

Participation des agents : M. Stéphane MARTINOTTI, DGS.

**Quorum** : Monsieur le Président rappelle que cette séance du conseil d'administration est réunie dans les conditions de l'article R123-17 du code de l'action sociale et des familles faute de quorum lors de la séance initialement convoquée le 09 juillet 2025.

Le conseil d'administration peut valablement délibérer même en absence de quorum.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 21 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

M. le Président présente Mme Aline GOUMICHON, directrice adjointe du CIAS qui a pris ses fonctions le 10 juin 2025.

**Ajout et/ou suppression de délibération à l'ordre du jour** :

M. le Président propose d'ajouter une délibération sur une modification minime du tableau des emplois.

L'ajout est accepté à l'unanimité des présent(e)s.

**A)-Discussion autour des thèmes suivants :**

### ADMINISTRATION GENERALE

**01-Avenant à la convention de service commun entre la communauté de communes Val Guiers et son CIAS ;**

A l'automne 2023, le conseil communautaire et le conseil d'administration du CIAS ont acté la mutualisation de certains postes et services de la communauté de communes avec son CIAS.

Il s'agissait des postes de DGS, DRH, un gestionnaire RH et un agent du pôle aménagement, patrimoine et environnement (PAPE).

Suite au départ en retraite du directeur des établissements et au recrutement de sa remplaçante, suite à l'audit externe sur l'organisation des services supports de la communauté de communes Val Guiers et sur proposition du directeur général des services mutualisé, il est proposé d'étendre la mutualisation à :

- Ensemble des gestionnaires RH (4 gestionnaires) ;
- Ensemble des agents comptables de la Direction Finances (1 directrice adjointe et 4 gestionnaires comptables) ;
- Direction PAPE et l'ensemble des agents qui la compose (1 directrice, 1 technicienne, 1 chef(fe) d'équipe, 3 agents techniques polyvalents) ;

Cette organisation permettra à la directrice des établissements de se consacrer à la coordination des établissements en s'appuyant sur les services supports pour répondre aux obligations administratives imposées par les autorités de tarification notamment.

*Vu l'avis favorable du comité social territorial du 07 juillet 2025 ;*

L'ASSEMBLEE :

➤APPROUVE le projet d'avenant à la convention de mutualisation ;

➤AUTORISE le Président à signer toutes pièces nécessaires ;

Vote : Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00

### **02-Approbation du cadre de réalisation des entretiens annuels du personnel ;**

Sont présentés en séance les documents supports proposés pour mener les campagnes d'évaluation des agents du CIAS dans le cadre des entretiens professionnels annuels :

- Trame de fiche de poste ;
- Trame de fiche d'entretien professionnel ;
- Schéma de la procédure ;
- Document préparatoire agent évalué ;
- Document préparatoire agent évaluateur ;
- Fiche de demande de révision.

Ils sont conformes aux modèles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie et à ceux utilisés dans les services de la communauté de communes.

Cela participe à la mise en place d'une administration commune entre les deux établissements.

*VU l'avis favorable du comité social territorial du 07 juillet 2025 ;*

L'ASSEMBLEE :

✓ APPROUVE les outils support proposés pour la réalisation des entretiens annuels des agents du CIAS ;

✓ MANDATE le Président pour signer toutes pièces nécessaires à ce dossier.

Vote : Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00

### **03-Modification du régime de temps de travail des cadres ;**

Tous les agents du CIAS affectés sur des emplois à temps complet ont une quotité de temps de travail de 35h00.

Il est proposé de modifier cette règle et de créer une exception pour les membres de la Direction du CIAS et leur appliquer un temps de travail hebdomadaire de 39 heures ou de 37 heures.

Ce projet est motivé par la volonté de garantir sur les semaines de travail une présence accrue des professionnels de Direction au contact des équipes, des résidents et de leurs familles.

L'octroi de 23 jours de récupération du temps de travail (RTT) pour le régime 39 heures et 12 jours pour le régime à 37 heures viendrait compenser le fait que ces agents atteindraient le seuil des 1 600 heures de travail obligatoire par an plus tôt que les agents à 35h00.

Les RTT non pris dans l'année seront déposés sur le CET.

Les postes concernés seront les suivants :

- Direction ;
- Direction adjointe ;
- Autre poste à déterminer par l'autorité territoriale avec l'accord écrit de l'agent concerné.

*VU l'avis favorable du comité social territorial du 07 juillet 2025 ;*

L'ASSEMBLEE :

✓ APPROUVE la modification du régime de temps de travail des cadres du CIAS ;

✓ MANDATE le Président pour signer toutes pièces nécessaires à ce dossier.

Vote : Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00

### **AJOUT-Modification du tableau des emplois ;**

Pour le SAAD : suppression d'un emploi vacant (retraite) d'agent social à temps non complet 27 heures 54 minutes hebdomadaires suivie de la création d'un emploi d'agent social à temps non complet 28 heures hebdomadaires.

*Vu l'avis favorable du comité social territorial du 07 juillet 2025 ;*

L'ASSEMBLEE :

- APPROUVE la proposition de modification du tableau des emplois ;
- AUTORISE le Président à signer toutes pièces nécessaires ;

Vote : Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00

### **B)-Questions diverses**

Informations du Président

Le Président lève la séance à 18h35

\*\*\*

Fait à Belmont-Tramonet le 25 juillet 2025

Le Président  
Paul REGALLET

